

ECOLE MATERNELLE PASTEUR 25 rue PASTEUR CARBON BLANC	PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE DU 2ème TRIMESTRE Date : 08 février 2024
---	---

Circonscription : LORMONT

Présents :

Présidente - (directrice d'école) : Karolina DIF

Equipe enseignante :	Hugo BOULESTEIX Lucie GARANT Cédric HAUG Théa POINAT Nicolas TREMBLEY Romane VASSEUR
Le maire ou son représentant :	Sylvain LAMY, adjoint Education
Parents élus :	Séverine DUTOUR UNAAPE Jihane BITEAU UNAAPE Jessica MENOUEUR CALDERON UNAAPE Romain LELOUP FCPE Nadia RIFKY FCPE Annabelle GIBAUD FCPE
Invités(personnel municipal,...) :	Nataly PREPOINT (ATSEM) Véronique GAMONET (Directrice générale adjointe éducation jeunesse)

Début du conseil d'école : 17h30

1) FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

1) Effectifs et prévisions N +1

Il y a actuellement 142 élèves dans l'école avec une moyenne d'environ 24 élèves par classe.

Actuellement :

- Classes de PS : 24 élèves dans une et 24 en PS/MS (18 PS et 6 MS)
- La classe de MS : 25 élèves
- La classe de GS : 24 élèves
- Les classes de MS/GS : 22 et 23 élèves

Total PS : 42

Total MS : 49

Total GS : 51

Moins de moyens l'an prochain et le même nombre de grands à peu près. Il faudrait donc une arrivée de petites sections au moins égale à cette année. La commission d'affectation aura lieu le 2 mai en mairie.

2) Hygiène

Le lavage des mains est fait très régulièrement. La plupart des enseignants continuent à amener tous leurs élèves plusieurs fois par jour aux toilettes par classe, ce qui est l'occasion de vérifier que tous se lavent bien les mains.

3) Sécurité à l'école

L'exercice obligatoire PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) attentat intrusion a été fait le jeudi 7 décembre (exercice de fuite). La clé pour sortir par le grand portail face au bâtiment périscolaire a été accrochée dans la boîte à pharmacie. C'est à cet endroit que le 1^{er} enseignant qui sort lors de la fuite, prend les clés pour ouvrir le grand portail qui mène à l'extérieur.

Celui concernant les risques majeurs (pour cause technologique : nuage toxique, accident nucléaire... ou pour cause naturelle : tempête, inondation, séisme...) sera fait avant le 12 avril (date butoir donnée par l'inspection).

D'autre part, les deux exercices incendie obligatoires ont été fait. Le 1^{er} exercice incendie a été fait le vendredi 22 septembre (les enseignants et les enfants étaient avertis). Le deuxième a été fait de façon inopinée le jeudi 14 décembre. L'alarme a bien fonctionné les 2 fois. La commission de sécurité qui était présente était très satisfaite de la réactivité de toutes les classes.

4) Coopérative scolaire et budget mairie

Il y a actuellement environ 3400 euros environ sur le compte OCCE de l'école.

- Le budget mairie est-il maintenu pour les fournitures et les sorties scolaires pour l'année à venir ? La proposition est la même que l'an dernier.
- Une remarque sur le transporteur Transcom : beaucoup d'erreurs de destination cette année. Y a t il eu un changement dans leur organisation interne ? Pas d'informations particulières. Problèmes RH avec un chauffeur lors de la sortie pommes.
- Est il possible de nous dire de quel budget nous disposons pour l'investissement cette année, et/ou quels sont les points dans nos relevés de besoins qui sont acceptés et ceux qui sont refusés ? Les arbitrages ne sont pas finis sur le budget (investissement). Nous saurons fin mars.
- Nous avons notamment un nouveau besoin : une plastifieuse
Mairie : la plastifieuse doit être commandées sur les fournitures (Lacoste).
- En lien avec ce projet, nous souhaitons faire une demande à la mairie : Pourrions-nous être équipé d'une poubelle supplémentaire pour chaque classe afin de pouvoir trier le papier notamment qui part malheureusement trop souvent dans la poubelle noire ? Mairie : Voir sur Lacoste. Mme GAMONET va également regarder de son côté.

Mr LAMY indique qu'une grosse part du budget de 2024 va être pris pour installer les alarmes pour les PPMS. Le budget investissement risque donc d'en être impacté.

5) Travaux

- Point sur les toilettes. Mme Dif a le plan qui était prévu au départ. Il était prévu 7 WC et 2 urinoirs comme ceux des toilettes du haut. En fait il manque donc 2 toilettes et 2 urinoirs. En effet, les 2 urinoirs actuels sont les anciens urinoirs non utilisables puisque ce sont des « murs » et que les petits feraient pipi sur leurs chaussures.

Mr LAMY : Pour donner suite au dernier conseil d'école, le service technique va installer un robinet supplémentaire par vasque.

Mme DIF indique les difficultés à aller aux toilettes (plan prévu à l'appui) car il n'y a pas assez de toilettes pour le nombre d'élèves.

Mr Trembley indique que de plus la cloison qui permet de séparer les filles et les garçons est de trop et empêche la fluidité.

Mme Dif demande s'il est tout de même possible d'ajouter un WC. Madame GAMONET indique que pour un des WC (celui d'en face en tout cas) cela ne sera pas possible.

Par ailleurs, le service technique est venu pour voir les robinets pour donner suite à une « fiche travaux » faite par Mme Dif mais aucun problème n'a été constaté. M. BOULESTEIX et M. TREMBLEY ont expliqué que les robinets ne « remontent » pas toujours (après plusieurs utilisations à la suite) et par conséquent, un des robinets a coulé en continu pendant tout un week-end.

2) PROJETS ET VIE DE L'ECOLE

1) Projet prévention harcèlement

a) Règlement intérieur

Au premier conseil d'école, le protocole de lutte contre le harcèlement scolaire vous avait été présenté.

Depuis nous avons réfléchi en équipe afin de mettre en place des actions de prévention au sein de l'école, ces actions contribuant à un climat scolaire serein.

- Dans ce cadre, nous souhaitons interdire les jouets et jeux venant de la maison et apportés par les enfants tous les jours, pratique autorisée depuis quelques années dans certaines classes et interdits dans d'autres. Par souci d'harmonisation d'une part, et pour éviter toute discorde entre enfants d'autre part, nous souhaitons les interdire et l'inscrire dans le règlement intérieur. Il convient donc de rajouter le paragraphe suivant dans la rubrique Sécurité :

« 9.2 Les jouets, jeux ou objets venus de la maison sont strictement interdits afin de contribuer à un climat scolaire serein. Seuls les livres sont acceptés dans le cadre de la classe uniquement. »

Vote du conseil d'école : Oui à la majorité (10/13)

Mme RIFKY indique qu'il y a des points positifs à apporter un jouet de la maison pour la socialisation de certains enfants. Les enseignants, notamment M. Haug, ont expliqué leur choix et les difficultés de gestions (inégalités par exemple).

- b) D'autre part, nous sommes en train d'élaborer avec les enfants un affichage des règles communes de la cour, des toilettes, du couloir puis ensuite de la classe (avec des photos notamment). Le but est d'harmoniser encore une fois les pratiques pour que les enfants les acceptent et les intègrent plus

facilement sans sentiment d'injustice. Les sanctions sont aussi pensées et explicitées.

- c) Enfin, nous avons mis en place un outil composé de photos représentant des enfants dans des situations variées et ayant des émotions. Le but est de se mettre à la place de l'enfant et de « deviner » l'émotion qu'il peut avoir par rapport à la situation. L'intérêt est de développer l'empathie, compétence psycho-sociale essentielle pour éviter ou du moins régler les conflits en général.

Mme BITEAU a demandé si les règles étaient si disparates entre les classes. Les enseignants expliquent que non, l'ensemble des enseignants ont des pratiques similaires. Mais la formalisation permet d'échanger en équipe et permet aussi pour les élèves plus de lisibilité et une continuité.

2) Projets des classes

#Noël : Au mois de décembre, le père Noël (de la maison du père Noël) a fait un tour dans chaque classe avec son traineau. Il a apporté le livre individuel offert par la mairie. Les enfants de chaque classe ont chanté plusieurs chansons au père Noël et au lutin qui l'accompagnait et cela a été l'occasion d'avoir un public.

Nous avons auparavant goûté la collation offerte par la mairie tous ensemble dans le réfectoire, tous les adultes étaient vêtus de pulls de Noël !

#Projet écologie : les classes du haut bénéficient chacune de 3 séances d'une heure d'animation et d'ateliers par l'association Watty pour travailler sur le gaspillage énergétiques (électricité, eau...). Les séances pour chaque classe ont lieu à l'école, la première a déjà eu lieu le 15 décembre 2023 (sensibilisation générale aux économies d'énergie), la prochaine sera le 25 mars 2024 (la course des écogestes : memory à taille humaine et parcours de motricité avec distribution du jeu de carte) et la dernière le 2 mai 2024 (l'eau une ressource à préserver avec distribution de kit econEAUme).

Une autre association, la CREAQ, interviendra auprès de toutes les classes de l'école les 11, 12 et 14 mars par demi-groupe de classe, chaque classe bénéficiant donc de 2 heures d'intervention en tout. Il sera question surtout de la problématique des déchets en lien avec la nature.

#Carnaval : Cette année nous fêterons Carnaval le vendredi 15 mars. Les enfants de toutes les classes apporteront leur déguisement et nous ferons un goûter dans la cour du bas tous ensemble.

#Piscine : Cette année les classes de GS bénéficieront de 4 séances de découverte du milieu aquatique (travail sur l'entrée dans l'eau, l'immersion, la flottaison et le déplacement) les 11, 13, 18 et 20 juin à la piscine de Bassens/Carbon-Blanc. Les séances seront d'environ 40 minutes dans l'eau. Il n'y a pas d'attendus en terme de compétences mais le but est simplement de développer une première expérience positive de l'eau et une aisance dans l'eau avant le CP.

Mais les séances ne pourront pas avoir lieu s'il n'y a pas assez de parents accompagnateurs agréés.

La formation pour les parents accompagnateurs aura lieu le mardi 12 mars de 8h45 à 11h45 à la maison pour tous, puis à la piscine de Bassens/Carbon-Blanc jusqu'à 12h30.

Les parents ont reçu un mail donnant toutes les informations nécessaires. Il faudra 3 adultes minimum par classe : l'enseignante et 2 parents accompagnateurs formés car si un seul MNS est disponible il doit surveiller l'ensemble du bassin et ne peut pas se consacrer à être dans l'eau avec les enfants.

Les parents qui accompagnent pour aider au transport et dans les vestiaires n'auront pas accès à la piscine en dehors du temps d'habillage/déshabillage.

Madame GAMONET demande le planning de la piscine pour prévoir les différents transports avec les heures de départ. Mme DIF le lui donne en version papier durant la réunion.

Madame MENOUEUR CALDERON demande qui prend en charge les formations des parents pour la piscine. Mme DIF explique qu'il s'agit de la DSDEN.

Madame BITEAU demande qu'un mail soit envoyé à tous les parents avec les pièces à compléter. Mme DIF indique qu'elle le fera mais elle n'enverra les pièces à compléter que pour les parents intéressés qui auront fait un retour.

#En ce qui concerne le spectacle de fin d'année, nous travaillons sur une chorale commune à toutes les classes qui aura lieu au cinéma Favols début juin : les lundi 3 et le jeudi 6 juin. Nous commencerons les répétitions tous ensemble la semaine prochaine. Le thème commun est les saisons, ce qui permet d'aborder aussi le thème de la nature en lien avec notre projet écologie.

Mr LAMY aborde un projet des animatrices du périscolaire qui se déroule sur l'ensemble de l'année : Les animaux. Ce projet se décline en de nombreuses parties et notamment : l'animal dans l'art. Le travail est en lien avec une association : SOS Petit animal, les enfants rencontreront cette association ainsi qu'un animal.

3) Liaison crèche/maternelle et maternelle / élémentaire

Le 26 mars, les enseignants de petite section rencontreront la directrice de La Maison de la Petite Enfance, Marie Harnoy, pour faire le point sur les enfants à venir. C'est une aide pour la constitution des classes notamment.

Une passerelle est aussi organisée avec les animatrices du multi-accueil et les assistantes maternelles du SAF (Service d'Accueil Familial) afin que les petits puissent venir passer du temps en classe et en récréation avec les petites sections et ainsi se familiariser avec les locaux, les activités et les enseignants et Atsems. Cette passerelle commence en général fin mai/début juin. Les petits de la maison de la petite enfance viennent en principe 2 à 3 fois chacun.

De plus les enseignants de petite section organiseront une soirée portes ouvertes en juin pour accueillir les autres futures petites sections et les familiariser avec les locaux et les adultes.

Pour la liaison avec l'élémentaire, une réunion entre enseignants de GS et CP est prévue le vendredi 15 mars afin de se connaître puisque la plupart des enseignants des 2 écoles sont nouveaux et surtout pour organiser les 2 ou 3 futures rencontres entre les élèves. Il est prévu d'organiser des temps d'échange autour des projets des classes de CP et de celles de GS, peut-être une recette ou un jeu en motricité.

Il y aura aussi le projet les 100 jours.

Puis au mois de juin, les GS passeront une matinée dans les classes de CP pour échanger autour de la lecture et de l'écriture et mangeront à la cantine de l'élémentaire.

3) PARCOURS DE L'ELEVE

1) Le carnet de suivi/ communication avec les parents

Les parents ont commencé à être reçus individuellement pour la remise des carnets de suivi et pour faire le point sur la scolarité de leur enfant.

Le carnet de suivi qui se veut progressif, cohérent et visuel suivra l'enfant de la petite section à la grande section.

Les enseignants et la directrice reçoivent aussi les parents sur RDV chaque fois que c'est nécessaire.

2) Les dispositifs d'aide aux enfants en difficultés

Pour lutter contre la difficulté :

Les enseignants font du travail individualisé en classe pendant le temps des ateliers où ils peuvent se consacrer pendant une partie du temps à un élève en particulier.

Le moment de l'accueil est aussi un moment privilégié pour revoir une notion ou une compétence avec un élève.

Les enseignants utilisent les heures d'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires, elles sont facultatives) également pour remédier à la difficulté scolaire.

A certains moments, d'autres adultes de la classe, comme l'ATSEM, peuvent aussi proposer leur aide pour épauler un enfant dans la tâche confiée par l'enseignant.

Enfin, Hugo Boulesteix, enseignant de PS, prend en charge des élèves de MS et GS en début d'après-midi pendant la sieste le jeudi et un vendredi sur trois (décharge de Mme Dif). Ces moments en petits groupes, parfois en dehors de la classe (en salle verte par exemple) sont des moments privilégiés et au calme où les plus en difficulté comme les plus avancés peuvent bénéficier de toute l'attention de l'enseignant qui propose alors un travail adapté aux compétences de chacun.

4) QUESTIONS DES PARENTS D'ELEVES

- **L'équipe éducative a-t-elle prévue une fête de fin d'année et si oui sous quel format ?**

Madame DIF : Nous avons prévue la chorale de fin d'année qui aura lieu au cinéma Favols, point d'orgue d'un travail de plusieurs mois. Nous y présenterons aussi des œuvres plastiques en lien avec le thème des saisons (au fond et sur les côtés). Nous y vendrons quelques boissons et peut-être des gâteaux si les parents souhaitent en apporter.

Nous pensons refaire le projet « la grande lessive », qui se nomme ainsi dû au fait que l'on suspend des œuvres plastiques sur un fil avec des pinces à linge. Lors de cette manifestation nous tiendrons encore une fois une buvette, et c'est l'occasion pour les parents et l'équipe éducative d'échanger de façon informelle.

Madame BITEAU et Madame RIFKY ont beaucoup aimé la grande lessive l'an dernier. Il faudra juste veiller à ne pas lax faire en même temps qu'une éventuelle manifestation du périscolaire.

- **La séparation de la cour de récréation. Les enfants se plaignent de ne pas pouvoir jouer avec les copains des autres classes. En particulier les moyens éclatés dans 4 classes différentes.**

Mr HAUG explique qu'il y a plusieurs zones : structure, roues, vélo, circuit. Chaque classe est affectée à une zone différente chaque jour de la semaine, et ainsi tous les enfants peuvent jouer à tous les jeux dans la semaine selon le roulement. Cela est beaucoup plus égalitaire et évite d'innombrables conflits surtout sur la structure.

Cela évite aussi les accidents qui ont été fortement diminué depuis 2-3 ans puisque chaque enseignant surveille sa classe. L'an dernier : un seul accident sur toute l'année. Cette année : seulement 2 pour le moment.

L'avantage d'avoir tous les enseignants qui surveillent la récréation au même moment, est qu'il y a un référent pour chaque classe et donc une certaine sécurité affective pour les enfants, ce qui contribue à un climat scolaire plus serein. L'enseignant se trouvant avec sa classe dans une zone spécifique moins étendue

(contrairement à avant où seuls 2 enseignants surveillaient une très longue cour), il peut intervenir aussi beaucoup plus rapidement (et donc de prévenir que les conflits s'installent et les accidents).

Enfin les enfants de toutes les classes finissent par tous se rencontrer au moins une journée dans la semaine puisqu'il y a toujours 2 classes qui jouent sur 2 zones côte à côte et non séparée matériellement.

La seule séparation matérielle est la corde au milieu de la cour mais cela n'empêche pas les enfants de s'y retrouver, de parler et de jouer.

- **Le non-remplacement de maitre Nicolas les vendredis. Impact sur les élèves de maitre Nicolas et ceux des autres classes ?**

M. Hugo Boulesteix est présent le lundi pour remplacer M. Trembley et 1 vendredi sur 3 aussi. En effet les 2 autres vendredis, il remplace Mme Dif dans sa classe et un autre directeur à Ambarès (puisque ces directeurs ont droit à 10 vendredis par an de décharges supplémentaires pour faire face à leur travail de direction).

M. Boulesteix a heureusement pu être réaffecté sur le mi-temps de M. Trembley car il était prévu à l'origine qu'il fasse des remplacements ponctuels dans la circonscription les lundis et vendredis (puisque M. Trembley avait entre-temps repris à plein temps quelques semaines avant sa « remise » à mi-temps).

Actuellement l'académie de Bordeaux fait face à une pénurie de remplaçants. Mais lorsqu'un remplaçant est disponible, ce qui est difficilement prévisible à l'avance, il est affecté pour le remplacement de M. Trembley le vendredi.

Sinon les élèves sont répartis dans les 5 autres classes mais nous ne pouvons pas toujours garantir les mêmes répartitions en fonction du nombre de présents et d'absents.

Le prochain conseil d'école est prévu le 30 mai 2023 à 17h30.

Fin du conseil d'école à 19h.

Fait à Carbon-Blanc, le 08/02/2024

La Directrice,
Présidente du Conseil d'Ecole

Karolina DIF

Le Secrétaire de séance :
Théa Poinat